

Questions orales

très important message aux Québécois et aux Québécoises. Le premier ministre s'est employé à dissiper le mythe créé par les séparatistes concernant le fait que le reste du Canada formerait un bloc monolithique. Il n'en est rien.

Au lendemain d'un vote en faveur de la séparation du Québec, personne ne peut prétendre connaître ce que sera la réaction des autres provinces canadiennes, encore moins faire croire qu'elles se réuniront en un seul et même bloc, afin de confier au gouvernement fédéral le soin de négocier avec un Québec séparé. Le premier ministre a démontré clairement que le projet de partenariat des séparatistes n'est qu'une vaste opération de maquillage de leur projet de séparation. La population du Québec le sait et, le 30 octobre, elle votera non.

* * *

LA CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE

M. Osvaldo Nunez (Bourassa, BQ): Monsieur le Président, a-t-on oublié de faire part à Daniel Johnson des événements politiques des 15 dernières années? Quand Daniel Johnson dit, dans la brochure du directeur général des élections, que les gouvernements doivent poursuivre la réduction des dédoublements, se souvient-il qu'il a lui-même été incapable de négocier le retrait du fédéral de la formation de la main-d'œuvre réclamée par tous au Québec?

Quand Daniel Johnson dit qu'il croit qu'aucun changement constitutionnel ne doit se faire sans l'accord du Québec, se souvient-il qu'il a à ses côtés, dans le camp du non, l'artisan du coup de force de 1982? Vraiment, M. Johnson a la mémoire bien courte. Heureusement, les Québécois et les Québécoises se souviennent et voteront oui, le 30 octobre.

QUESTIONS ORALES

• (1415)

[Français]

LA CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, dans ce qui devait être son intervention majeure dans le cadre de la campagne référendaire, le premier ministre s'est contenté hier d'une simple mise en garde aux Québécois en refusant de s'engager à promettre quelque changement constitutionnel que ce soit au régime fédéral actuel. Une fois de plus, le premier ministre s'est fait l'ardent défenseur du statu quo.

Doit-on comprendre du discours du premier ministre qu'il demande aux Québécois de voter non tout en refusant de s'engager à quelque changement constitutionnel que ce soit, et ce, alors que même ses alliés québécois du camp du non rejettent le statu quo?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai dit clairement hier à la population du Québec que le vote référendaire est un vote très sérieux, et ce que proposent le Bloc québécois et le Parti québécois, c'est strictement la séparation. D'ailleurs, le chef du Bloc québécois a dit clairement hier qu'il n'était même pas intéressé à faire une union quelconque avec le Canada, qu'il ne souhaitait que la souveraineté.

neté. Peut-être qu'il n'est plus le négociateur en chef. Il est définitivement le séparateur en chef.

Pour ma part, j'ai toujours dit que le Canada évolue régulièrement et qu'il y aura certainement des changements; nous en faisons tous les jours. Mais le peuple québécois comme tous les gens au Canada, que veulent-ils? Ils veulent qu'on arrête de parler des problèmes de la Constitution. Ils veulent qu'on travaille ensemble avec les gouvernements provinciaux du Québec et des autres provinces, avec les gens d'affaires, avec toute la société, pour créer des emplois, pour redonner la dignité aux travailleurs du Québec et d'ailleurs. C'est pourquoi lorsque, dans dix ou douze jours, on aura voté au référendum, on pourra s'occuper des vrais problèmes.

Quant aux changements constitutionnels, ce n'est pas là que se situe le débat aujourd'hui. On répond à la question ambiguë posée par les péquistes et les séparatistes. Cette question, c'est la séparation. Si les Québécois comprennent très bien, ils vont comprendre que c'est la séparation. Et les Québécois ne veulent pas se séparer du Canada.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, c'est toujours étonnant d'entendre le premier ministre, le plus sérieusement du monde nous dire qu'il veut régler les vrais problèmes du Canada, alors que, depuis quatre semaines qu'on siège, pas une seule mesure législative d'importance touchant aux vrais problèmes n'a été déposée par ce gouvernement. Il y a des limites. On sait qu'il garde cela pour après le référendum.

On sait que le directeur général des Élections distribue au Québec une brochure, selon la loi référendaire, dans laquelle il y a la position du oui et la position du non. J'aimerais demander au premier ministre si la position du camp du non qui est exprimée dans la brochure qui est distribuée par le directeur général des Élections au Québec reflète fidèlement la position constitutionnelle de son gouvernement?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons toujours dit que nous voulions, en tant que gouvernement fédéral, bien faire fonctionner la fédération canadienne, et qu'il est essentiel de trouver des arrangements administratifs pour atteindre les buts que nous poursuivons. Dans cette brochure, on dit clairement que nous sommes prêts à clarifier les dédoublements qui existent à l'heure actuelle. En fait, nous avons signé neuf ententes avec les neuf autres gouvernements provinciaux pour éliminer bien des dédoublements. Le seul gouvernement qui a refusé de signer une entente pour discuter de l'élimination des dédoublements, c'est celui de la province de Québec. Il a refusé parce qu'il n'est pas intéressé à bien faire fonctionner la fédération. Il veut se servir de tout pour essayer de faire accroire aux Québécois qu'ils vont rester au Canada, alors qu'il veut les sortir du Canada.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, j'aurais apprécié une réponse à ma question, mais, enfin, vous me permettrez de rappeler au premier ministre que c'est Daniel Johnson et sa ministre du Travail, qui était à l'époque ministre du gouvernement Johnson, qui ont refusé de signer l'entente à rabais qu'il proposait. Il a la mémoire courte. Il a la mémoire très courte, monsieur le Président. Puisque je n'ai pas eu de réponse du premier ministre, je vais tenter d'en avoir une un peu plus précise.